



Bulletin

FrancoPaix

Vol. 2, no 8 - Octobre 2017

Comparer les conflits armés : un projet du Centre FrancoPaix

Par Maxime Ricard et Bruno Charbonneau

Résumé exécutif

- Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix de la Chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM développe actuellement un programme de recherche innovant sur la comparaison des conflits armés et des interventions internationales.
- À ces fins, un atelier de recherche a réuni des chercheur.e.s de renommée internationale le 13 octobre 2017 à Montréal. Trois panels ont permis de discuter des thèmes suivants : comparer pour contrôler, la production du savoir comparatif, et les possibilités de la comparaison.
- Il s'agissait de la première d'une série d'initiatives visant à produire des publications scientifiques originales et de haut niveau, ainsi que des recommandations tangibles pour les décideur.e.s et les praticien.ne.s de la gestion des conflits.

À l'origine du projet se trouve une prémisse : comparer les conflits armés n'est pas strictement une entreprise scientifique. En effet, la comparaison est également une pratique de catégorisation et de typologie qui génère des effets

politiques importants, notamment sur la formulation et la mise en œuvre des politiques et des pratiques internationales d'intervention. Peu d'études de la violence ou des interventions internationales ont examiné les enjeux politiques de la comparaison des conflits armés, notamment sur la gestion internationale des conflits armés. Les enjeux théoriques, méthodologiques et politiques de la comparaison des conflits armés s'entremêlent et méritent une analyse méthodique. Bien qu'il existe diverses positions théoriques et méthodologiques à propos de l'analyse des conflits et de la méthode comparative, les chercheur.e.s examinent rarement les retombées politiques de leur production, reconnaissant rarement, sinon pas du tout, la nature politique de leurs analyses et de leurs hypothèses.

Sous la direction scientifique du professeur Bruno Charbonneau, directeur du Centre FrancoPaix, et du Dr Adam Sandor, post-doctorant au Centre FrancoPaix, l'atelier était constitué de quatre séances durant lesquels les présentations individuelles étaient suivies de débats ouverts. Vingt-quatre personnes invitées ont participé à la journée d'étude, dont douze conférenciers et conférencières. L'objectif principal était d'ouvrir les débats et d'offrir des éléments de réponse aux questions suivantes :



« Le problème éthique des comparaisons doit être posé en situant et en reconstruisant les buts de la comparaison. Quels sont les intérêts, quelles sont les visions du monde ou quelles sont les perspectives du conflit servis par une comparaison ? »

- Quelles sont les conséquences de la comparaison des conflits armés sur la production de connaissances à propos de ceux-ci ?
- Quelles sont les conséquences de la comparaison des conflits armés sur la conception et la mise en œuvre des interventions internationales ?
- Quelles sont les dynamiques de transfert des connaissances et du savoir entre les divers sites d'intervention et de conflit ?
- Que pouvons-nous comparer ? Comment comparer ? Pourquoi comparer ? Qui a le droit ou l'expertise de comparer ?

Ce qui suit résume les résultats des discussions, présente les orientations actuelles et éventuelles du projet et ouvre le débat sur la pertinence, les possibilités et les risques associés à la comparaison des conflits armés.

Comparer pour contrôler

Le thème de la première séance se résume en un mot : contrôle. La comparaison des conflits armés « devient prescriptive parce qu'elle hérite d'une norme qui informe la pratique et oriente le politique », selon le Dr Florian Kühn¹.

Les comparaisons récurrentes de certains conflits avec l'Afghanistan sont exemplaires pour illustrer les aspects normatifs et éthiques de l'exercice comparatif. Le problème éthique des comparaisons doit être posé en situant et en reconstruisant les buts de la comparaison. Quels sont les intérêts, quelles sont les visions du monde ou quelles sont les perspectives du conflit servis par une comparaison ?

Pour le Dr Kühn, la comparaison des conflits doit être, en partie, une sociologie de l'agent(e) « comparateur » et des circonstances de la comparaison. Ainsi, la positionnalité des comparativistes est importante. La « localisation » dans l'espace politique et social et dans le paysage intellectuel de ceux et celles qui formulent des discours comparatifs est aussi essentielle que la comparaison elle-même. Par exemple, cela fait une différence si la comparaison entre l'Afghanistan et la Suisse est faite par un diplomate suisse, un observateur des Nations Unies ou un Taliban. Lorsque le Dr Kühn analyse les faiblesses des analogies entre l'Afghanistan et la Suisse ou entre le conflit afghan et le conflit vietnamien, il explique que l'analyse ne doit pas être un acte de « démythification » du savoir produit par des « experts » à propos de l'Afghanistan. Plutôt, cette production du savoir construit une « réalité » qui exprime des relations de pouvoir concrètes. Ces

relations de pouvoir sont liées à la production de l'expertise : c'est-à-dire les liens entre le politique et la science, entre l'État et les comparativistes, entre l'autorité d'un certain savoir et la marginalisation d'un savoir alternatif.

Autrement dit, pour le Dr Kühn, la comparaison des conflits est un acte intentionnel et conscient consistant à attribuer un sens à un objet politique. La comparaison des conflits de ce monde sert à établir une compréhension pertinente et guidée entre différents publics. Comprendre que cette activité est politique est la première étape pour analyser les comparaisons et comprendre leur impact. Du point de vue méthodologique, il faut distinguer la réception et l'analyse d'une comparaison de la création d'une posture comparative produites par les acteurs et les actrices du conflit.

La professeure Roisin Read² étudie comment les statistiques fonctionnent et comment elles sont utilisées dans les contextes de violences sexuelles contre les femmes, notamment à travers ses recherches de terrain au Darfour, en République démocratique du Congo et au Libéria. La quantification des violences contre les femmes en situation de conflit armé fait partie du développement de politiques « basées sur des preuves ». La violence basée sur le genre dans le cadre des opérations humanitaires a été assimilée à une forme d'urgence médicale par les acteurs internationaux. Le mouvement pour la reconnaissance des droits des femmes et des violences sexuelles dans le cadre de la résolution 1325, « Femmes, paix, et sécurité », a eu pour effet d'établir les normes de genre. Dans ce contexte, les statistiques quantitatives sont devenues une monnaie d'échange. Les données sont essentielles, car elles définissent le poids politique du problème.

En effet, comme élabore la professeure Read, les programmes onusiens « femmes, paix, et sécurité » exigent des rapports annuels qui citent des données quantitatives, et qui doivent créer des catégories. Par le fait même, ces rapports créent également de nouvelles façons d'être, de nouvelles identités, notamment celle de victime de violence sexuelle. Il s'agit d'un processus co-constitutif où les experts sont tenus de concevoir l'être ou l'identité des autres. Autrement dit, les experts ont ici un pouvoir de création qui contient une promesse de contrôle. L'analyse n'est pas un déni des violences subies par les femmes en situation de conflit armé, mais plutôt une analyse des représentations effectuées par la

quantification des expériences de chacune de ces femmes. Ces représentations et ces expériences ne sont pas isolées du contexte politique du conflit ou de l'intervention internationale. Cela soulève plusieurs questions d'ordre politique et méthodologique, car la comparaison des violences sexuelles entre des contextes d'intervention différents nécessitent de choisir des critères de mesure, mais aussi de faire des choix profondément politiques de ce que l'on va mesurer. Les femmes devraient-elles être une catégorie spéciale d'actrices ? Les données statistiques sont déconnectées de l'aspect genre de la violence (c'est-à-dire des relations politiques genrées) qui est utilisé pour identifier cette violence en premier lieu. Autrement dit, selon la professeure Read, il y a ici une dépolitisation du problème de la violence liée aux genres. La quantification comparative des violences sexuelles contre les femmes présente les relations entre les sexes comme une question de gestion de la violence et non comme

une question de la position politique et relative des sexes. En devenant des menaces à la « sécurité internationale », les violences basées sur le genre réduit les violences sexuelles à des « armes de guerre », dissociant ces violences des relations de pouvoir de genre et des dynamiques des conflits.

Le professeur Jacob Mundy³ analyse les dimensions politiques et éthiques de la création des régions en tant qu'objets d'études sur la base d'une comparaison des conflits au « Moyen-Orient » et en « Afrique du Nord ». Il existe plusieurs tentatives agressives d'imposition de la paix au Moyen-Orient, mais beaucoup moins d'efforts et d'énergie pour la négociation comparativement à d'autres endroits. En particulier dans ce qui a été construit comme le « Moyen-Orient », terme chargé d'histoire, en particulier coloniale, il semble y avoir une préférence pour l'intervention militaire directe ou indirecte. Pour le professeur Mundy, la construction de la connaissance à propos de ce qui a été construit comme « Moyen-Orient » et « Afrique du Nord » est une dimension très importante de la nature systémique de l'insécurité dans ces régions. Outre une lecture orientaliste dominante ayant une historicité profonde, l'étiquette ou l'identité « régionale » de ces territoires s'est construite progressivement autour des questions des armes et du pétrole, notamment à travers les tensions profondes qui ont émergé dans les années 1970 autour des questions d'économie politique et de géopolitique. Par ce processus de régionalisation dans lequel les acteurs « locaux » n'ont eu que peu de prise, le Moyen-Orient est devenu de plus en

« Catégoriser et quantifier des phénomènes profondément politiques à des fins de comparaison encouragent et justifient les approches techniques et managériales des conflits armés. La science comparative permet ainsi d'éviter les risques associés à un engagement sérieux dans la résolution pacifique, négociée et inévitablement politique des conflits armés »

plus une région cohérente en raison de ses fonctions géopolitiques dans la guerre froide et l'après-guerre froide.

Le Moyen-Orient existe parce qu'il est produit ainsi en tant que région, mais comment et pourquoi est-il traité ainsi ? Une géographie de l'Asie du Sud-Ouest est un cadre alternatif intéressant. Pourquoi la catégorie « Moyen-Orient » entraîne-t-elle l'inclusion de l'Afghanistan et du Pakistan mais pas celle des républiques post-soviétiques d'Asie centrale ? Autrement dit, la comparaison des régions constitue, en partie, celles-ci comme des objets d'analyse et d'intervention. Elle permet de justifier des pratiques spécifiques d'intervention du fait de généralisations portant sur ces régions. La problématique de la constitution du savoir et des connaissances à propos des conflits est donc ici fondamentale pour comprendre autant les dynamiques des conflits que les interventions internationales.

La première séance de discussion a souligné les possibilités de contrôle et de domination que la comparaison des conflits implique. Catégoriser et quantifier des phénomènes profondément politiques à des fins de comparaison encouragent et justifient les approches techniques et managériales des conflits armés. La science comparative permet ainsi d'éviter les risques associés à un engagement sérieux dans la résolution pacifique, négociée et inévitablement politique des conflits armés.

La production du savoir comparatif

Le second panel a souligné les problèmes politiques liés à la production du savoir comparatif à travers trois cas d'études : les relations entre l'héritage impérial des politiques de contre-insurrection et les interventions contemporaines en Afrique de l'Ouest, les conséquences de la comparaison des génocides et l'utilisation politique des comparaisons et analogies dans le conflit israélo-palestinien.

Le professeur Bruno Charbonneau⁴ a présenté les tensions inhérentes à la comparaison entre le passé impérial en Afrique de l'Ouest et les interventions internationales contemporaines, soulignant les questions temporelles liées à la comparaison des conflits. Au préalable, lorsque l'on parle de comparaison entre interventions, il est nécessaire selon lui de s'interroger sur comment la connaissance devient significative, en particulier en lien avec le pouvoir d'État. En effet, la méthode comparative (et en particulier la naissance de la science politique comparée) est profondément liée à l'exercice du pouvoir de l'État. De plus, notre difficulté à penser l'État s'incarne dans le fait que nous sommes des penseurs de celui-ci : même les études critiques ont souvent une orien-

tation stato-centrique.

Dans ce cadre, l'utilisation de l'histoire a souvent une visée politique, en particulier concernant les liens coloniaux. C'est ainsi que les interventions internationales contemporaines polarisent les débats, obligeant l'analyste à choisir son camp entre la souveraineté de l'État et l'autorité de la « communauté internationale ». Le cas des interventions en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2011 est emblématique. Les discours de comparaison avec les interventions impériales passées étaient nombreux, parfois nourri par un discours nationaliste, dans lequel on « devait » choisir les « bons » et les « méchants ». Ce débat était néanmoins profondément politique et légitime, dans la mesure où il visait à comprendre qui, in fine, décide de l'utilisation de la violence et de la définition de la souveraineté. Or, le cas du Mali depuis le début de la crise en 2012 est bien différent. Le débat est brouillé par le discours et la pratique du contre-terrorisme. On puise plutôt dans la connaissance contre-insurrectionnelle où l'importance du « local » et la construction d'un « autre » terroriste nous éloignent de toute discussion politique sur les « débris » impériaux de ces interventions et sur les débats autour de la souveraineté de l'État. Dans le cas du Mali, le discours sur la guerre contre le terrorisme empêche ainsi toute discussion sur les questions de l'autorité légitime.

La professeure Geneviève Parent⁵ a étudié les profondes dimensions éthico-politiques de la comparaison des génocides. La recherche sur les génocides a tendance, selon cette chercheuse, à construire des affirmations binaires, où l'identité des bourreaux et des victimes serait clairement définie. À partir de ce constat, on observe comment la recherche peut obscurcir notre compréhension des nuances et des zones grises des dynamiques de conflit.

Or, la psychologie sociale a de nombreux avantages sur d'autres disciplines des sciences sociales pour améliorer la compréhension de ces nuances. La comparaison dans les recherches sur les génocides en science politique tend à renforcer cette tendance à des affirmations binaires, par exemple avec les comparaisons entre le cas rwandais et bosnien. Souvent, on produit des récits sur les génocides désavantageant une des parties, sans toutefois prendre en compte la complexité des narrations des groupes, familles ou individus. Les comparaisons ont aussi tendance à évacuer le rôle des émotions dans les dynamiques conflictuelles et de violence, mais aussi pour la construction de la réconciliation. L'homogénéisation de l'autre et des identités ethniques est aussi un moyen de produire une responsabilité collective, et mener des buts politiques, sans que cela améliore la qualité de la compréhension de ces phénomènes sociaux.

Enfin, la Dr Mandy Turner⁶ a examiné comment les mobilisations des comparaisons dans le cadre du conflit israélo-palestinien ont été la source de tensions et d'instrumentalisations : comparaisons avec l'Holocauste utilisées par le camp israélien et comparaisons ou analogies de l'apartheid par le camp palestinien. Ces analogies, utilisées aux niveaux national et international, sont ainsi analysées par la méthode discursive critique. Le but n'est pas ici de juger de la validité de ces comparaisons, mais de comprendre qui les utilisent, et comment ces pratiques discursives servent des formes d'oppression. Là encore, le rôle du pouvoir d'État et sa performativité sont centraux dans la mobilisation des comparaisons. L'utilisation de l'analogie de l'Holocauste est importante pour imposer le silence et sert globalement trois fonctions. En premier, cela participe à une production de discours nationalistes et de mobilisation populaire pour justifier les interventions israéliennes en étendant la menace d'un Holocauste à l'Israël contemporain. Ensuite, la comparaison construit un lien entre une nouvelle vague d'antisémitisme et la critique des politiques de l'État d'Israël. Enfin, elle est utilisée dans le but de diaboliser les opposants, en particulier les Palestiniens. La comparaison avec l'apartheid sud-africain dans le camp palestinien produit des analogies entre Yasser Arafat et Nelson Mandela, entre Mahmoud Abbas et Desmond Tutu. Cet argument est d'abord un moyen de mobilisation internationale visant à criminaliser l'occupation israélienne. En fin de compte, pour la Dr Turner, comparer permet de souligner les différents buts des acteurs utilisant ces outils discursifs. En reconstruisant l'énoncé de ces discours, nous comprenons mieux leur logique politique. Cette démarche est proche de celle réalisée par le Dr Kühn concernant les comparaisons dans le cas du conflit afghan.

Dans le cadre de ce panel, les dimensions politiques de la production du savoir comparatif ont été particulièrement révélatrices, notamment dans le lien avec le pouvoir d'État. Ainsi, la création de sens, dans ce domaine, est la plupart du temps réalisée pour l'État, soulignant le stato-centrisme très présent dans la pratique de la comparaison. L'utilisation de l'histoire pour comparer est aussi une création de sens consistant à sélectionner des événements dans un but politique, mais aussi parfois pour mobiliser une identité par rapport à une autre dans le cas des études sur les génocides.

Enfin, les interventions internationales participent à produire une vision spécifique de la temporalité. La tendance au « présentisme » est très importante, même si les analogies historiques sont parfois présentes. Ainsi, la question du rôle des impérialismes est ambiguë, dépendant de l'historicité

de la formation de l'État, pouvant par exemple expliquer les différences dans les interprétations des interventions en Côte d'Ivoire et au Mali.

Les possibilités de la comparaison

La dernière séance a offert des exemples de comparaisons entre les conflits armés, tout en examinant les défis de la comparaison et de la recherche dans les environnements violents.

Le professeur William Reno⁷ a analysé les défis que posent la comparaison des conflits somalien et irakien, deux exemples où l'État s'est effondré et où la déstructuration du pouvoir politique et administratif est très avancée. Selon le professeur Reno, ces deux cas permettent de mieux comprendre la situation actuelle au Mali et au Sahel. Grâce à une analyse sur la longue durée, il a relevé plusieurs tensions liées à la démarche comparative ainsi que les avantages de celle-ci.

Pour le professeur Reno, l'analyse des stratégies de protection des élites pour comprendre l'effondrement de l'État est le cœur de toute explication ou compréhension de ces phénomènes sociaux. Ces stratégies de protection reposent 1) sur l'autonomisation des subordonnés grâce à des canaux distincts des institutions officielles de l'État ; 2) sur un régime se fondant sur l'identité « tribale » (et, dans certains cas, sectaire) comme principe de l'organisation politique ; et enfin 3) sur la relation apparemment paradoxale entre les « tribus » et leurs réseaux mondiaux qui permettent une stratégie d'extraversion⁸ de l'État. Une analyse comparative prenant en compte ces processus permet d'éclairer la situation au Mali, car elle permet de poser des questions précises à propos de l'État malien et de sa déliquescence durant les années 2000, soulignant des stratégies intentionnelles de déstructuration de l'État, la construction de leaders « néo-tribaux » et la mise en place de connexion entre ces « néo-tribus » et des réseaux mondiaux. Ainsi, la méthode comparative identifie les questions pertinentes. Grâce à une perspective de longue durée, les chercheur.e.s doivent sortir du cadre stato-centrique pour le connecter à d'autres formes d'organisation et de communauté politiques.

La professeure Lotje de Vries⁹ rappelle que la socio-anthropologie est extrêmement sceptique à propos de la possibilité même de la comparaison. La spécificité de chaque contexte représente un défi de taille pour tout exercice comparatif. Son étude des dynamiques de sécurité et d'insécurité révèle que les acteurs internationaux doivent s'adapter à des dynamiques de conflit différentes dans deux pays limitrophes : la République centrafricaine (RCA) et le Soudan du Sud.

Selon la professeure de Vries, la socio-anthropologie met de côté la question du « conflit armé » d'un point de vue stato-centrique ou national afin d'analyse de manière empirique les interprétations locales de la sécurité et de l'insécurité. Au Soudan du Sud, l'État central est la menace principale pour la sécurité, en particulier au Darfour, alors qu'en RCA, l'absence de l'État est un facteur essentiel et aggravant de l'insécurité. Pourtant, la restauration de l'autorité de l'État est l'objectif principal des Nations Unies dans les deux cas. Enfin, la professeure de Vries observe que penser les interventions onusiennes comme une entité homogène est trompeur. En effet, différentes nations impliquées contribuant aux casques bleus produisent des pratiques de maintien de la paix fort différentes. Cette hétérogénéité des formes d'intervention est importante à souligner. En somme, la socio-anthropologie permet de souligner des nuances importantes à propos des objets que les comparaisons des conflits armés prennent trop souvent pour acquis.

Enfin, le Dr Adam Sandor¹⁰ et le Dr Romain Malejacq¹¹ ont étudié les risques et les avantages de comparer l'Afghanistan et le Mali. Ces deux conflits ne sauraient être plus différents, respectivement, en termes de contexte et d'historicité. L'utilisation de l'Afghanistan comme point de référence pour penser le conflit malien ou la production du concept de « Sahelistan » sont intellectuellement problématiques, sinon dangereuses.

Néanmoins, ces chercheurs observent, dans le cadre des deux conflits, des stratégies d'extraversion communes aux élites, en tant que pratique permettant de s'adapter aux nouvelles opportunités offertes par les interventions internationales. Ainsi, dans le cadre du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), les élites locales s'approprient clairement les concepts et les connaissances des acteurs internationaux pour développer des opportunités de rentes. De plus, ces mêmes élites désignent des ennemis (les Talibans en Afghanistan ou Al-Qaeda au Maghreb islamique au Mali) pour obtenir le soutien international, et ainsi en profitent pour supprimer leurs opposants.

Au final, certes, le jeu de la comparaison des dynamiques conflictuelles et de violences entre le Mali et l'Afghanistan est bien une stratégie politique des acteurs internationaux pour proposer un récit commun qui sert ces acteurs. Il est néanmoins possible, à partir de critères de comparaison clairs et basés sur des constats empiriques, de relever des points communs dans la manière dont les élites politiques locales ont exploité, en somme, les structures d'opportunités internationales offertes par les interventions.

L'objectif premier de l'atelier était de débattre des enjeux politiques derrière ce qui est parfois perçu comme seulement des enjeux théoriques ou méthodologiques. Bien au contraire, l'atelier a démontré comment la comparaison des conflits armés est intimement liée aux enjeux de politique internationale qui englobent des conflits ancrés, eux, dans des dynamiques et des contextes locaux. Autrement dit, comme le professeur Charbonneau a résumé, la méthode comparative des conflits armés est, en fait, située sur la ligne mince entre la science politique et l'autorité politique.

Lors de la séance finale, les professeur.e.s Bruno Charbonneau, Marie-Joëlle Zahar¹² et William Reno ont identifié les éléments clés de la journée, tout en faisant des suggestions pour les prochaines étapes du projet de recherche. Pour la professeure Zahar, le cadre d'analyse est crucial et doit répondre aux questions quoi, comment, pourquoi et qui compare. La réponse à « quoi comparer » encadrera nécessairement les possibilités de la comparaison. Beaucoup de choses sont perdues dans une comparaison, mais elle demeure nécessaire et utile pour comprendre les processus, les pratiques et les relations qui constituent le conflit. Quant à la manière de comparer, les canons de nos disciplines académiques nous empêchent de faire notre travail. Un effort collectif comme notre projet permet d'éviter, en partie du moins, les obstacles disciplinaires. Quant à savoir pourquoi nous devons comparer, la réponse se trouve dans un engagement avec le monde politique, avec les gens qui vivent les conflits, avec les intervenants internationaux et tous ceux qui travaillent à la résolution des conflits. Toutefois, afin de contrer toute tentative d'instrumentalisation du projet, l'équipe devrait adopter une position éthique. Finalement, la professeure Zahar encourage la coproduction du savoir, notamment avec les savoirs « locaux », car la question « qui compare » ne peut être répondue convenablement que depuis une position multidisciplinaire et une comparaison coproduite avec les divers acteurs du terrain.

Pour le professeur Reno, les différents axes du projet ont clairement démontré les enjeux politiques de la comparaison des conflits. Toutefois, il pose les limites d'une telle critique. Si le projet démontre que la comparaison peut être un exercice de contrôle, pourquoi les comparaisons des participants au projet seraient-elles meilleures? Et si les comparaisons semblent impossibles étant donné les limites qu'elles imposent et les effets politiques qu'elles produisent, comment sommes-nous devenus agnostiques? Comment sommes-nous devenus aussi sceptiques de notre capacité à comprendre le monde? Le professeur Reno se demande ainsi comment les chercheur.e.s peuvent faire la transition dans le monde, passer

de l'abstrait et de la posture de l'intellectuel vers la pratique et le monde politique? Pour le professeur Reno, certainement, le projet permet d'offrir un langage et un vocabulaire à ceux qui n'en ont pas.

Maxime Ricard est candidat au doctorat au département de science politique de l'UQAM et coordonnateur du Centre FrancoPaix. Bruno Charbonneau est directeur du Centre FrancoPaix.

¹ Université Helmut-Schmidt, Allemagne, florian.p.kuehn@hsu-hh.de.

² Université de Manchester, Grande-Bretagne.

³ Université Colgate, États-Unis, jmundy@colgate.edu.

⁴ Université Laurentienne et Centre FrancoPaix de la Chaire Raoul-Dandurand à l'Université du Québec à Montréal, Canada, bcharbonneau@laurentienne.ca.

⁵ Université Saint-Paul, Canada, gparent@ustpaul.ca.

⁶ Directrice du Kenyon Institute en Palestine, Israël, mandy-turner@cbri.org.uk.

⁷ Université Northwestern, États-Unis, reno@northwestern.edu.

⁸ Le concept d'extraversion exprime « la création et la capture d'une rente générée par la dépendance par les acteurs dominants des sociétés africaines, qui fonctionne comme une matrice historique de l'inégalité, de centralisation politique, et de luttes sociales », voir Bayart, J-F., 2000. "Africa in the world : a history of extraversion". *African Affairs* 99 : 217-267.

⁹ Université Wageningen, Pays-Bas, lotje.devries@wur.nl.

¹⁰ Centre FrancoPaix à l'Université du Québec à Montréal, Canada, sandor.adam@uqam.ca.

¹¹ Université Radboud de Nimègue, Pays-Bas, r.malejacq@fm.ru.nl.

¹² Université de Montréal, Canada.



Nouvelles et annonces

- Le *West Africa Peace and Security Network* a annoncé un appel à contributions pour sa conférence annuelle 2018, qui aura lieu en mai prochain à Bamako, plus d'informations [ici](#) en anglais.
- Bruno Charbonneau a donné une conférence intitulée "Perpetual War in the Sahel: The Convergence of Counterinsurgency, Counterterrorism and Peacekeeping", le 17 octobre, au Centre de politique internationale et de défense de l'Université Queen's à Kingston, au Canada.
- Christian Leuprecht a publié avec Olivier Walther et David B. Skillicorn l'article "[Political Fragmentation and Alliances among Armed Non-state Actors in North and Western Africa \(1997–2014\)](#)", dans la revue *Terrorism and Political Violence*.
- Yvan Conoir a écrit le chapitre "Consolidation de la paix" dans l'ouvrage [Dictionnaire de la guerre et de la paix](#) édité par Benoît Durieux, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, et Frédéric Ramel.

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie. Le CFP est financé en partie par l'Organisation internationale de la Francophonie. Chaire Raoul-Dandurand | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8
Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca
dandurand.uqam.ca

